



MÉMO-TRI!

sydème
Nos déchets ont de la ressource !

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2022, DÉPOSEZ **TOUS VOS EMBALLAGES** DANS LES BORNES JAUNES À DISPOSITION PRÈS DE CHEZ VOUS.

NOUVEAUTÉ

Barquettes, pots, gobelets et boîtes en plastique, tubes, poches et filets en plastique, capsules en plastique, sachets, blisters et films en plastique.



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en acier et en aluminium



Briques alimentaires



100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!

Utilisation provisoire des sacs orange en attendant la mise en place progressive des bornes d'apport volontaire pour les emballages légers prévue à partir d'avril 2022.

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES BOUTEILLES ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES DANS LE SENS DE LA LONGUEUR.

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES (bien les vider).

NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.



SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE

LES OBJETS EN PLASTIQUE QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU

DÉPOSEZ DANS LES BORNES BLEUES **TOUS** LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique)



Catalogues, et annuaires



Courriers, enveloppes et impressions



Cahiers, bloc-notes, livres et tous les autres papiers



Petits emballages cartonnés



TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT ET LES EMBALLAGES EN CARTON AUSSI !

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES EMBALLAGES EN CARTON.



LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur



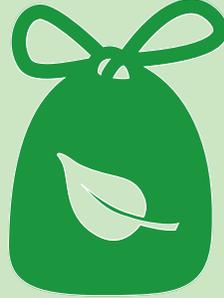
Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France - 110, rue des Moulins 57600 FORBACH - dechets@aglo-forbach.fr

UNE QUESTION ? Contactez-nous au 03 87 85 55 00



MÉMO-TRI!

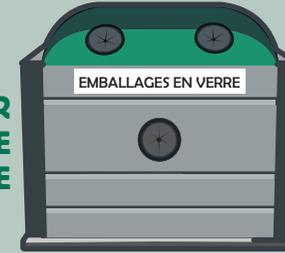
BIODÉCHETS



NE PAS DÉPOSER D'EMBALLAGES DANS LE SAC VERT

EMBALLAGES EN VERRE

NE DÉPOSER QUE LE VERRE D'EMBALLAGE



RETIRER LES BOUCHONS ET COUVERCLES DES CONTENANTS

NE PAS DÉPOSER verres à boire, vaisselle cassée, porcelaine, faïence, cristal, vases et verres spéciaux (miroirs, vitrocéramique...)



RÉSIDUELS



UN DOUTE SUR LA DESTINATION D'UN DÉCHET ? DÉPOSEZ-LE DANS LE SAC BLEU.

NE PAS DÉPOSER DE BIODÉCHETS DANS LE SAC BLEU

TEXTILES

LES TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES DÉCHIRÉS, TÂCHÉS ET TROUÉS SONT ÉGALEMENT ACCEPTÉS.



NE PAS DÉPOSER DES TEXTILES HUMIDES



Déchèterie



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



BOIS



GROS ÉLECTROMÉNAGER



AMEUBLEMENT



CARTONS



LAMPES



DÉCHETS VERTS



TOUT-VENANT INCINÉRABLE



PILES ET ACCUMULATEURS



VERRE



TOUT-VENANT NON-INCINÉRABLE

PENSEZ À VOUS MUNIR DE VOTRE SYDEM'PASS

